

Communications diverses

M. LE MAIRE : J'espère que vous avez pu passer par ce magnifique hall de l'Hôtel de Ville qui va bientôt être terminé. Vous avez pu remarquer les mots inscrits sur les portes : liberté, égalité, fraternité. C'est un texte qui avait disparu mais il est important parfois de rappeler certaines valeurs.

Je voudrais tout d'abord saluer notre ami Michel GABRIEL ici présent. Vous pouvez l'applaudir parce que c'est aujourd'hui son dernier Conseil Municipal (applaudissements). Michel GABRIEL est Directeur du Personnel depuis 15 ans et cadre à la Ville de Besançon où il est entré il y a déjà 34 ans avec une licence en droit. C'est quelqu'un qui je crois est unanimement reconnu pour son intégrité, son sens de l'équité et son véritable, son réel attachement au service public. Je voudrais vraiment le remercier en votre présence pour sa précieuse collaboration. Il a de grandes compétences en matière de gestion du personnel, une maîtrise incontestée du statut de la Fonction Publique, ce qui fait de lui une référence bien au-delà de la Ville de Besançon puisqu'il lui arrivait très souvent d'être sollicité par d'autres collectivités qui recherchaient un conseil, une précision. Malgré 36 ans à la Ville il est encore très jeune et il va se diriger vers d'autres activités. La Première Adjointe est un peu triste de son départ. Mon Cher Michel GABRIEL, je voudrais au nom du Conseil Municipal et bien sûr en mon nom personnel vous souhaiter une bonne retraite. Je sais qu'elle sera active, entre autres à la Mairie de Champagny, pas très loin d'ici où vous êtes élu, vous allez passer donc de l'autre côté de la barrière, avec votre famille, votre épouse Liliane, qui va aussi quitter la Ville dans quelques jours. Donc vous allez pouvoir vous occuper à plein temps de vos enfants, de vos petits-enfants et aussi de la Mairie de Champagny. Mon Cher Ami, merci encore pour tout ce que vous avez donné à notre Ville (applaudissements).

Deuxième information que je voudrais donner, c'est qu'il y aura un Conseil Municipal exceptionnel le 19 septembre 2009, préparé par Fanny GERDIL-DJAOUAT et par ses services dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage avec Fribourg-en-Brigau. Comme on le disait à la campagne, c'est le «revirot». Une délégation du Conseil est allée à Fribourg il y a quelque temps avec aussi 300 Bisontines et Bisontins. Une délégation avec le Maire de Fribourg sera donc accueillie à Besançon le 19 septembre au matin pour un Conseil Municipal où l'on parlera surtout développement durable et jeunesse. Un programme détaillé vous sera transmis ultérieurement.

Pour terminer, je voudrais donner une information sur les relations entre les élus et les associations, vous donner quelques précisions d'une manière un peu soft. Je tiens à vous rappeler toute l'importance de ne pas participer au vote d'une délibération qui accorde une subvention à une association ou plus généralement qui concerne une association dont vous êtes membre, que ce soit à titre personnel ou en qualité de représentant de la collectivité. De façon systématique il ne faut pas dans ce cas participer au vote. Comme nous ne savons pas de quelles associations vous êtes membre, il faut bien le signaler et ne pas prendre part au vote. Il faut bien respecter ce principe et je demande toute votre vigilance. De même il ne faut pas participer au débat en commission concernant l'attribution de subventions. Je prends pour exemple l'Office du Tourisme : lorsqu'on parlera de la subvention à cet organisme en commission, Jean-François GIRARD ne participera pas au débat pas plus qu'il ne participera au débat ici, ce qui ne l'empêchera pas après de parler de l'Office du Tourisme. Cela s'adresse à tout le monde, membres de la majorité et de l'opposition puisque nous sommes tous représentants dans diverses associations. C'est une petite précision qu'il m'a été demandé de vous redonner, ce que je fais volontiers.

Dont acte.